



DOSSIER DE CANDIDATURE - BOURSES DE RECHERCHE VILLA M 2024

Du 04/03/2024 au 30/04/2024

Date limite de dépôt des dossiers sur le site
<https://bourses.villa-m.fr/>

Renseignements uniquement (aucune candidature ne sera traitée par mail) : bourses@villa-m.fr

**Le présent dossier doit être anonyme : il ne doit pas présenter l'identité du candidat sous peine de nullité.
Le dossier ne devra pas dépasser 10 pages.**

1 - PRÉSENTATION DU PORTEUR DU PROJET

▪ Porteur du projet

Titre(s)/fonction(s)/profession(s) :

Diplôme(s)/qualification(s) :

Employeur :

Service ou Unité :

Principales publications du candidat : mettre la mention « **[INFORMATION ANONYMISEE]** » afin que vos propres prénom et nom n'apparaissent pas. Les noms des co-auteurs peuvent apparaître.

Rôle dans le projet :

Structure mettant en place le projet

Hôpital, Faculté, Institut, Centre, Unité, Laboratoire, Département, Service (intitulé exact) :

Autre (intitulé exact) :

Rattachement(s) administratif du laboratoire ou du service (ex. Université, ...) :

Adresse/siège social :

CP : Ville :

Téléphone secrétariat :

E-mail :

Adresse internet d'un site éventuel :

Melle Mme M. Prénom et NOM du Directeur de l'Unité/Laboratoire/Département/Service
Autre :

Titres et fonctions du Directeur :

- **Présentation de l'équipe et de la structure à l'initiative du projet :**

- **Population concernée :**

- **Dimension internationale ou nationale :**

- **Caractère d'innovation et/ou d'originalité :**

3 - ÉCHEANCIER DES DIFFÉRENTES ÉTAPES

- **Date présumée du début du projet :**

- **Durée prévisible de l'action de recherche :**

Un an Deux ans Trois ans

5 - ÉVALUATION PRÉVUE

- **Évaluation envisagée sur le projet :**

- **Communication envisagée sur le projet :**

6 - SYNTHÈSE « GRAND PUBLIC »
Une page maximum

PROTECTION DES DONNÉES

Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, et dans les conditions qu'elle définit, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier au Fonds de Dotation Villa M, Délégué à la protection des données, 24-30 Boulevard Pasteur, 75015 Paris en joignant la copie de votre pièce d'identité. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL.